

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) : ..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## ÉLECTIONS LEGISLATIVES

DU 8 MAI 1898

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 22 MAI

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

**Dr ÉMILE REY**

Conseiller général  
Président de la Société Agricole et Industrielle du Lot  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat Républicain

**J.-A. COCULA**

Conseiller général

## LA VRAIE RÉPUBLIQUE

On se rappelle que dernièrement, au Conseil général du Gers, M. Paul de Cassagnac, avec le talent qu'on lui connaît, s'éleva avec une louable indignation contre la politique inaugurée dans son département par un préfet de M. Barthou.

Dans le cours de son foudroyant réquisitoire contre une République monarchiste et clérical, M. de Cassagnac s'écriait : « Si je me ralliais comme tant d'autres, moi, ce n'est pas à votre République que je me rallierais, M. le préfet ; je me rallierais à la vraie République, à la République de ceux qui m'ont battu. »

Aujourd'hui M. de Cassagnac explique avec une lumineuse clarté ce qu'il entendait dire :

« Quand je disais que si je devenais républicain, je serais républicain radical, j'entendais dire, on l'a bien compris, que je me ferai républicain d'une République franche, nette, vraie et non point de cette République menteuse, hypocrite, fautive, qui comprend les républicains dits *progressistes* et à laquelle des conservateurs ont l'imprudence inconcevable de se rallier. »

Qu'est, en effet, la République actuelle ?

Est-ce une vraie République ?

Non.  
Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à comparer ce que les républicains ont toujours dit et ce qu'ils font à l'heure qu'il est, ce qu'ils affirmaient quand ils étaient dans l'opposition et ce qu'ils exécutent aujourd'hui qu'ils sont au pouvoir.

Leurs actes et leurs paroles concordent-ils ?

Est-ce logique ?

Non encore ! mille fois non !  
Ces républicains qui s'intitulent républicains de gouvernement se sont d'abord adjugé une Constitution monarchique, car la Constitution présente est absolument celle de Louis-Philippe.

Puis ils ont violé la déclaration des droits de l'homme.  
Ensuite, ils ont pratiqué la candidature officielle, comme nulle monarchie ne l'a osé, coiffant le chapeau de Brumaire et chaussant les bottes de Décembre.

Tout ce qu'ils reprochaient à la monarchie, ils l'ont fait eux-mêmes, l'exagérant encore avec une suprême impudence.

En un mot, de la République il ne nous ont donné que le déguisement, la parodie, le carnaval.

De fait, nous ne sommes pas en République. Nous sommes dans une espèce de monarchie fautive, ridicule, hargneuse, qui n'est ni l'autorité, ni la liberté, qui a tous les vices de la monarchie et de la République, sans en posséder les qualités ou les vertus.

Cela est tellement vrai que les républicains sincères sont encore plus dégoûtés que nous de cette République d'où sont bannis les vieux

principes de la démocratie et où s'étale la corruption, sous les formes les plus diverses.

Cette République-ci, je la connais donc, je la connais trop.

Et si je me faisais républicain — ce dont Dieu me garde ! — c'est M. de Cassagnac qui parle — ce n'est pas à elle, je le répète, que j'irais !

C'est à l'autre, à la radicale, à la véritable, à celle qui serait fidèle à ses doctrines, d'accord avec ses programmes et qui ne renierait pas la liberté : c'est à cette République idéale, à cette République inconnue, que j'irais, la saluant comme les Grecs saluaient le dieu inconnu.

Car je ne suis pas de ceux qui font les choses à demi, qui ménagent la chèvre et le chou, qui sont à la fois faux conservateurs et faux républicains.

Voilà pourquoi je serais un vrai républicain, si j'étais républicain.

Cette appréciation portée par un bonapartiste honnête et sincère sur la République réactionnaire que nous subissons depuis deux ans nous a paru intéressante à recueillir.

Sans doute nous sommes bien loin de partager les opinions politiques de M. de Cassagnac ; mais nous sommes heureux de reconnaître en lui un adversaire loyal qui aime à combattre à visage découvert et qui a, dans l'âme, la sainte horreur de la lâche dissimulation.

Son intéressant article — dont nous avons publié quelques extraits — prouve qu'entre adversaires loyaux on arrive toujours à s'entendre sur les questions d'honnêteté et de franchise.

## EN ESPAGNE

Les succès obtenus à Cuba contre les débarquements américains et le peu de résultats du bombardement de Porto-Rico ont accentué à Madrid les dispositions pour la continuation de la guerre aux Antilles et aux Philippines.

On croit que l'escadre de l'amiral Cervera, aussitôt ralliée par les avisos et les torpilleurs qu'on a vus à la Martinique, poursuivra sa croisière dans les eaux de Cuba et même plus loin.

## Chronique Electorale

### M. REY ET M. BOURDIN

Etablissons une comparaison entre ces deux candidats :

M. Rey est né dans le pays, au milieu de nous ; il est le fils d'un démocrate ; il était républicain, alors qu'il était dangereux de le paraître. Il est propriétaire agriculteur.

M. Bourdin est étranger au pays où il ne paye presque pas d'impôts. Il est, par ses liens paternels, tout autre chose qu'un démocrate.

L'un est médecin et a exercé pendant plus de 20 ans sa profession au milieu des miséreux, sur les besoins desquels il a toujours appelé la sollicitude des pouvoirs publics.

L'autre est avocat, qui ne peut pas même demander à la Chambre, la réduction des frais de justice — on ne fait pas ainsi la guerre à ses intérêts.

M. Rey représente le pays avec éclat et dévouement depuis bientôt 9 ans et ne cesse de réclamer les réformes urgentes qu'attendent nos populations agricoles et ouvrières. Il a pu néanmoins obtenir de dégrever le département depuis 1890 de 3 millions et a fait voter plusieurs lois d'assistance sociale.

Il serait injuste de ne pas reconnaître que, durant son mandat législatif, M. Bourdin, a demandé d'augmenter nos dépenses au bénéfice des officiers d'administration. C'est ainsi que ce candidat étrange entend soulager les agriculteurs.

Par son passé, par sa profession, par son expérience, par sa grande connaissance des affaires, M. Rey est bien le représentant qui convient à l'arrondissement de Cahors. C'est du reste ce qu'a déjà pensé le suffrage du 8 mai. C'est ce qu'il ratifiera le 22 prochain.

Un vrai démocrate désintéressé.

## Mensonges !

### Mensonges !!

### Mensonges !!!

Rien d'intéressant comme les efforts de la presse ministérielle pour essayer de persuader au pays que la journée du 8 mai a été un succès pour la politique de M. Méline.

Malgré les calculs les plus fantaisistes, les faits sont là. Le ministère est battu. Les journaux ont beau torturer les chiffres, ils ne sauraient trouver des gains là où il n'y en a pas.

Le journal de M. Bourdin, inspiré comme ses confrères, ne va-t-il pas jusqu'à dire que c'est M. Rey qui a été battu, non seulement dans la 1<sup>re</sup> mais encore dans la 2<sup>e</sup> circonscription, et finalement dans tout l'arrondissement ?

L'audace inouïe de ses rédacteurs anonymes n'a d'égale que celle des journaux ministériels qui osent qualifier de gouvernements des députés élus sur un programme radical.

La déception est si grande dans les milieux ministériels que les membres les plus influents de la droite, les représentants du duc d'Orléans et du journal la *Croix* sont allés trouver M. Méline pour lui apporter leurs consolations et l'assurance de leur concours s'il consentait à parler et à agir sans le moindre retard. Nous savons ce que cela veut dire. Les préfets des départements dans lesquels doivent avoir lieu des ballottages dimanche prochain sont mandés à Paris. De nouvelles instructions vont leur être données et M. Méline va parler. Attendons-nous à la pression la plus éhontée. Mais, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, la France qui veut en finir avec le gouvernement des curés, des orléanistes et des réactionnaires de toutes sortes a déjà manifesté sa volonté le 8 mai, et le 22 elle enverra siéger à la Chambre 135 républicains de plus, bien décidés à signifier à M. Méline un congé définitif. Telle est bien l'opinion de tous les journaux même les plus ministériels.

Lundi prochain, la France républicaine pourra respirer.

## L'ORLÉANISTE BOURDIN

M. Paul de Cassagnac un bonapartiste irréductible et directeur de l'*Autorité* écrit textuellement :

« Ces républicains qui s'intitulent *républicains de gouvernement* se sont d'abord adjugé une constitution monarchique, car la constitution présente est absolument celle de Louis-Philippe. »

Et M. de Cassagnac en conclut que la révision s'impose. Nous ajoutons que la France républicaine ne saurait être régie plus longtemps par une constitution monarchique.

M. Bourdin candidat de gouvernement n'a pas dit un mot de cette révision ; s'il était interrogé sur ce point il répondrait, contrairement à ce qu'il déclarait publiquement en 1893, que notre constitution doit rester intangible. Nous lui demandons énergiquement de nous faire une réponse sur ce sujet dont l'importance n'échappe à personne.

Si M. Bourdin entend ne pas toucher à la constitution même sur un seul de ses articles, c'est qu'il veut garder celle que nous avons et que M. de Cassagnac considère comme absolument pareille à celle du règne de Louis-Philippe.

Nous n'étions donc pas dans l'erreur lorsque nous affirmions que M. Bourdin qu'on ne voit entouré que de barons, de nobles et de bourgeois n'était aujourd'hui qu'un simple orléaniste.

## DES CHIFFRES

La *Démocratie* s'est livrée dans le numéro du samedi 14 mai, à des calculs *habiles* (?) établissant que M. Rey a été battu dans l'arrondissement de Cahors par 3.183 voix.

Usant des procédés *loyaux* de la feuille Bourdiniste, nous affirmons à notre tour que M. Bourdin a été battu le 8 mai par 19.186 voix.

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription, les adversaires de M. Bourdin ont obtenu :

M. Rey.....	5.026	} 6.519 voix
M. de Valon. 1.309		
M. Bessières. 184		

Dans la 2<sup>e</sup> circonscription, MM. Rey, de Valon et Bessières ont obtenu :

M. Rey.....	7.163	} 12.667 voix
M. de Valon. 5.182		
M. Bessières. 322		

Total..... 19.186

Voilà le triomphe de M. Bourdin. Electeurs, retenez ces chiffres.

M. Bourdin n'ayant obtenu que 8.275 voix, 19.186 électeurs lui ont signifié son congé.

## DÉTAILS RÉTROSPECTIFS

La *Démocratie du Lot* n'avait pas de mots assez ronflants (irrésistible courant, merveilleux élan, marche triomphale etc.) ni de caractères assez gros pour traduire à ses naïfs lecteurs les réceptions pseudo-triompales que l'on faisait à l'avocat-candidat qui devait à coup sûr être élu du 8 mai (???)

Pauvre M. Bourdin ! Vous aviez l'audace de faire annoncer dans votre journal (comme du reste partout ailleurs) que vous aviez obtenu un succès écrasant dans des communes, Nuzéjols par exemple, où vous n'avez pas eu une seule voix ; qu'il s'établissait un courant irrésistible dans d'autres localités (Montcuq, Cazals, Luzech), où vous avez été joliment distancé par vos concurrents. Vous ne laissez pas ignorer qu'on vous prodiguait « des marques d'attachement sans nombre » et « des témoignages de sympathie, dont le scrutin du 8 mai donna une preuve éclatante » à propos de certaines communes, notamment à Cènevière et Calvignac ; cependant dans ces communes, le scrutin du 8 mai vous a donné une maigre minorité.

La moralité de ceci c'est que les électeurs doivent être déjà fixés sur le bien fondé des vantardises de la Démocratie.

### Menaces vaines

Les agents militants de M. Bourdin laissent entendre aux planteurs de nos campagnes que s'ils ne votent pas pour le candidat réactionnaire, le directeur des Tabacs leur enlèvera les permis de culture.

On fait vraiment injure à M. le directeur des Tabacs en lui prêtant des sentiments abstrus contraires à sa droiture bien connue.

Nous pouvons ajouter du reste que l'administration des tabacs ne peut enlever à aucun planteur son permis de culture.

Les autorisations de planter du tabac sont délivrées par une commission présidée par le Préfet et dont la composition se modifiera heureusement, le lendemain du congé signifié par les Electeurs à M. Méline et à son excellent préfet.

### PETITE QUESTION au Préfet RÉPUBLICAIN du Lot

Aux termes des instructions ministérielles, aucun fonctionnaire ne peut se déplacer sans qu'il ait préalablement obtenu l'autorisation de ses chefs hiérarchiques.

Nous demanderions à M. le Préfet si tous les fonctionnaires qui chaque jour sont appelés dans son cabinet, ont obtenu cette autorisation ; nous demanderions en outre si les divers services n'ont pas souffert de ce va et vient continuel ?

Mais M. le Préfet se soucie fort peu de la bonne administration — malgré les promesses qu'il faisait, au début, de rester exclusivement un administrateur ; ce qui lui importe, c'est le succès de son candidat, c'est l'étranglement par derrière de la République qu'on lui a confié la mission de représenter et de servir.

Son attitude ne lui portera pas bonheur ; comme au 8 mai, on lui prouvera, dimanche, que les agents électoraux, comme lui, ne sont pas aimés des sincères républicains.

### Menaces et Intimidations

On lit dans la Dépêche :

Dimanche dernier, 15 courant, le sieur Calvet Henri, chevrier à Catus, dont nous publierons incessamment les états de services, s'est présenté chez M. Rueyres, receveur-buraliste à St-Denis-Catus, et lui a tenu le propos suivant :

« Je suis spécialement chargé de vous dire que si, dimanche prochain, vous ne votez pas pour M. Bourdin, vous serez révoqué le lendemain ! Tenez-vous le pour dit. »

D'autre part, on nous écrit de Gigouzac, que dans la même journée, le même individu, recommandant la candidature de M. Bourdin au nom de M. de Valon, aurait continué ses menaces et que, devant la réprobation de bonapartistes outrés de son cynisme, il aurait dû s'enfuir précipitamment de cette localité.

En attendant que le sieur Calvet soit, conformément à la loi, déferé à la police correctionnelle, nous le recommandons à l'attention de nos amis du canton de Catus, les priant de faire à ce triste personnage la conduite qu'il mérite.

### M. Rey HABITERA Cahors autant que Bourdin

Pour essayer d'affaiblir le succès toujours croissant de M. Rey, notre député de dimanche prochain, la feuille de M. Bourdin et ses acolytes désespérés déclarent partout que notre ami ne sera presque jamais à Cahors.

C'est encore une manœuvre.

M. Rey aura, comme M. Bourdin, un appartement à Cahors et se tiendra autant que les travaux de la Chambre le lui permettront, à la disposition et à côté du Comité de concentration républicaine dont la permanence a été décidée.

Electeurs, vous pouvez donc être assurés que M. Rey sera avec vous et parmi vous et que ses bons conseils et son dévouement ne vous feront jamais défaut.

### L'AMI DE L'AGRICULTURE (??)

Il est en France des hommes politiques qui se plaignent de la dépopulation des campagnes.

Il en est d'autres, au contraire, qui inconsciemment, il faut le croire, poussent les ruraux à désertir les champs pour aller peupler les solitudes du Nouveau-Monde.

Quelques-uns même vont plus loin. Ils estiment qu'il est bon de priver l'agriculture des bras qui lui sont si nécessaires, et ils se font forts d'obtenir pour leurs créatures des emplois qu'elles sont dans l'impossibilité d'occuper.

M. Bourdin, l'ex-député du parti réactionnaire, est du nombre de ces derniers.

Dans son ardeur électorale, il promet à de modestes cultivateurs ne sachant ni lire ni écrire, des postes de cantonniers, de facteur, etc. C'est là sa manière à ce brave M. Bourdin de se créer des partisans.

Et ces bons gogos de s'exclamer sur la grandeur d'âme, sur la bonté de cet excellent M. Bourdin qui dispose, leur semble-t-il, de toutes les forces du Gouvernement.

Et les gens ainsi distingués par le grand homme qui nous a fait l'honneur de naître dans le département du Lot, de courir dans les mairies, dans les greffes des tribunaux pour établir leur dossier dont le coût est d'une dizaine de francs.

Ce truc légèrement canaille, réussit assez, nous assure-t-on, à M. Bourdin.

Il arrive ainsi à détacher momentanément des rangs du parti du peuple, des malheureux qui n'avaient jamais songé à devenir fonctionnaires, avant d'avoir vu l'ancien bâtonnier du barreau de Cahors.

Aussi, après le 22 mai, quel concert de malédictions à l'adresse du candidat de toutes les réactions.

### M. de Valon candidat

On nous annonce que les personnes chargées de faire de la propagande pour M. de Valon, ont été raccolées par M. Munin-Bourdin.

Nous ne saurions blâmer M. Bourdin d'avoir aussi heureusement grossi les rangs de son état-major.

Mais M. Bourdin dépasse toute mesure en donnant à ses nouveaux acolytes l'ordre de déclarer aux électeurs que M. de Valon s'est désisté en sa faveur.

C'est là un audacieux mensonge que nous dénonçons à tous les électeurs qui ont lu la circulaire de M. de Valon et qui ont pu se rendre compte que M. de Valon n'a pas cessé d'être candidat.

### Le 4<sup>e</sup> Bataillon

Dans le journal éphémère, la Démocratie du Lot, M. Bourdin a osé affirmer que la ville de Cahors serait privée du 4<sup>e</sup> bataillon s'il venait à être créé.

Cette feuille qui prend ses espérances pour des réalités, affirmait que le 4<sup>e</sup> bataillon serait envoyé à Villeneuve-sur-Lot, conformément au désir exprimé par M. Leygues, ancien ministre et candidat officiel.

Or, nous tenons de bonne source que M. Darlan, ancien ministre et candidat officiel à Nérac, prétend, de son côté, que le 4<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne, serait attribué à la ville de Nérac.

Il est étrange de voir deux candidats officiels de départements voisins, se targuer d'obtenir chacun pour sa ville le bataillon en question. De son côté, le candidat de toutes les réactions, se plait à constater que ce même bataillon sera enlevé à notre ville.

Aux électeurs de juger le degré d'intérêt que porte M. Bourdin à l'étude d'une question qui préoccupe si justement les habitants de notre chère cité.

Nous le répétons : Le Ministre de la guerre est saisi des revendications sur ce point du Conseil municipal de Cahors, et il lui sera difficile de se soustraire aux engagements contractés en 1874.

### PRESSION MISÉRABLE

Un monsieur de Cabrerets, autrefois fervent socialiste, réactionnaire militant aujourd'hui, se permet de dire bien haut que M. le Préfet exigera que, sous peine de révocation, les fonctionnaires fassent connaître leur vote avant de déposer leur bulletin dans l'urne.

Nous ne pouvons pas croire que M. le Préfet use de pareilles menaces qui dépareraient de beaucoup les manœuvres reprochées si justement aux Préfets du 16 mai.

Quoi qu'il en soit, nous prenons note et nous saurons agir, s'il en est besoin.

### Toujours l'excellent M. Bourdin

Les camelots de M. Bourdin font courir le bruit que, si leur candidat est élu, 181 fonctionnaires de toute catégorie, instituteurs et cantonniers principalement, seront révoqués ou déplacés.

On reconnaît bien là les procédés employés en 1852, par les sinistres auteurs de ceux que nous combattons aujourd'hui.

Malheureusement pour ce suave M. Bourdin, et heureusement pour les vrais républicains, le coup d'Etat rêvé par les néo-républicains (boulangistes, philippistes, cléricaux), n'aura jamais lieu.

Les républicains se chargeront de faire justice de tout ce joli monde, en exécutant leur idole dans la journée du 22 mai.

### L'ASSURANCE DES PLANTEURS DE TABAC

Les adversaires de M. Rey lui reprochent, dans un but électoral, d'avoir fait voter l'obligation de l'assurance des planteurs de tabac.

Ils feignent d'ignorer qu'une loi n'est pas l'œuvre d'un seul député, mais bien de la Chambre et du Sénat réunis.

Ils ne disent pas que celle-ci ne peut être mise en application que sur la demande du Conseil général qui connaît le mieux les intérêts des populations qu'il représente.

La vérité est que M. Rey a voulu simplement garantir aux planteurs de tabac la plus grande partie de leur récolte et la rémunération de leur travail.

L'obligation n'est qu'un élément tout à fait secondaire de la loi ; elle n'a été adoptée que pour faciliter et simplifier le fonctionnement de cette assurance et M. Rey n'est nullement opposé à ce qu'elle devienne facultative.

### LE BLÉ CHER

Irrémédiablement perdus les rares réactionnaires fanatiques de M. Bourdin répandent le bruit, aussi odieux que stupide, que M. Rey est la cause de la cherté du blé.

Qu'on sache donc que lorsqu'il il y a 5 ans, M. Rey a voté les droits sur le blé, c'était pour obtenir des droits correspondants sur le vin et le bétail, qui étaient vivement réclamés par nos agriculteurs et parce que le blé n'était qu'à 12 fr., tandis que M. Bourdin a voté, le maintien des droits, alors que le prix était à 22 fr.

### M. BOURDIN ORLÉANISTE

M Bourdin a abandonné l'empire, non

pour se rallier à la République, comme il le prétend, mais à la réaction orléaniste, aux ploutocrates, à la haute finance.

On n'a qu'à voir l'état-major qui l'entoure et qui l'accompagne dans ses tournées A côté de quelques familles en quête d'une grasse sinécure, il n'y a autour de lui que des nobles, des barons et de gros bourgeois.

Electeurs bonapartistes, vous n'oublierez pas que M. Bourdin vous a trahis ; vous ne voterez pas pour un renégat qui est passé dans le camp des ennemis du peuple.

### M. BOURDIN

#### Hostile à l'impôt sur le revenu

M. Bourdin a donné un vote de confiance au ministère Méline dans la dernière interpellation qui a eu lieu, alors que le gouvernement venait de déclarer qu'il était hostile à l'impôt sur le revenu et qu'il le combattra de toutes ses forces.

M Bourdin est donc CONTRE L'IMPOT SUR LE REVENU.

M. Bourdin est donc CONTRE LES DÉGREVEMENTS DE L'AGRICULTURE ET DU PETIT COMMERCE, car l'impôt sur le revenu peut seul procurer les ressources nécessaires pour effectuer ces dégrèvements.

#### La pression officielle

Dans le numéro de jeudi ou dans le suivant nous examinerons soigneusement les actes de l'Administration.

En attendant nous prions ceux de nos lecteurs qui auraient à se plaindre des menaces de la part de fonctionnaires supérieurs de nous en aviser le plus promptement possible. Ils peuvent compter sur notre absolue discrétion.

Nous les remercions d'avance.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Nécrologie

M. Morel, le sympathique directeur des Postes et Télégraphes du département du Lot vient d'être frappé par un deuil cruel.

Mme Roger, mère de Mme Morel, est décédée, dans notre ville, hier lundi.

Nous prions M. Morel et sa famille de vouloir bien agréer nos respectueuses condoléances.

#### Recrutement de Cahors

Avis. — Les réservistes de l'armée de terre affectés à l'Infanterie (classes 1888, 1891 et ajournés des années précédentes) ; les réservistes affectés au Génie (sapeurs mineurs seulement) des classes 1888 et 1891 et ajournés des années précédentes.

2<sup>e</sup> Les Réservistes de l'armée de mer (infanterie et artillerie de marine) des classes 1887, 1891 et ajournés des années précédentes sont informés qu'ils pourront se présenter dans les brigades de gendarmerie de leur résidence à partir du 22 mai pour retirer leur ordre d'appel les convoquant au mois d'août 1898.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### FÊTE DE L'ASCENSION, 19 Mai 1898

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mardi 24 Mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du mardi 17 au lundi 23 mai idclus.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 24 mai.

#### THÉÂTRE-SALON GALICI-LORAMUS

On prétend que les éloges portent d'autant mieux qu'ils sont distribués avec plus de parcimonie.

Les critiques justifiées ont l'avantage de mieux faire « goûter » les félicitations qu'on adresse.

Nous n'avons qu'à nous plaindre d'une chose : c'est que ce charmant théâtre ne soit pas pour longtemps installé dans notre ville... Nos compatriotes trouveraient là

un repos intelligent après le labeur de la journée.  
Les « fantoches »... c'est extraordinaire ; quant à M<sup>lle</sup> Lacombe, sa souplesse merveilleuse, lui a valu les applaudissements de tous les spectateurs ; elle a su accomplir des travaux d'une réelle difficulté sans peine, avec grâce ; elle a été pour tous une délicate énigme, captivante à tel point qu'on ne peut s'empêcher de la remercier et de lui adresser publiquement de très vives félicitations.

M. Gallici-Loramus est un prestidigitateur d'une incroyable habileté ; nous lui exprimons nos éloges, non seulement pour ses « trucs » véritablement originaux, mais encore pour la parfaite exécution par ses artistes des tableaux vivants ; nous devons une mention spéciale à l'Angelus. C'est saisissant de vérité et on ne se lasse pas d'admirer et d'applaudir...

M<sup>lle</sup> Elsa Amadria a étonné tout le monde, et « les petits chiens mignons » qui dansent, font des sauts périlleux, chantent (!?!), jouent du piano (!) méritent qu'on retourne les admirer pour applaudir encore leur distingué professeur, M. Lacombe.

On ne saurait avoir d'épithètes trop élogieuses pour qualifier l'apothéose finale des Nalades ; on pense au magnifique sonnet de *Hérédia* et l'on se surprend à espérer une vie où constamment on verrait émerger des ondes des femmes jeunes et belles comme celles à qui nous avons le plaisir d'adresser nos plus sincères compliments !...

**Tournées Frédéric ACHARD**

Il ne faut pas s'épouvanter du titre *La Culotte* qui n'a de méchant que l'apparence.

*La Culotte*, c'est l'autorité en ménage, et la joyeuse farce que cette thèse a inspirée en même temps qu'une délicatesse absolue.

Du reste, M. Frédéric ACHARD, par cela même que c'est lui, nous rassure complètement ; il ne mentirait pas à sa double devise, à laquelle nous devons tant de bonnes soirées : honnêteté, gaieté

**COUR D'ASSISES DU LOT**

Audience du 14 mai

**Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.**

L'accusé se nomme Léopold Pechméja, âgé de seize ans, domestique au Bourg, canton de Lacapelle-Marival.

Voici les faits qui lui sont reprochés : Le 24 avril dernier, une vive discussion s'éleva au Bourgentre entre les nommés Léopold Pechméja et Pierre Moncany à l'occasion de l'enjeu d'une partie de quilles. L'un d'eux prétendait qu'on avait joué une bouteille de vin pendant que le second soutenait n'avoir perdu que dix centimes.

Des injures furent échangées, et l'on en vint bientôt aux coups Pierre Moncany, qui avait été traité de menteur par son adversaire, se précipita sur lui et voulut le frapper. Il en fut empêché par son frère

André, mais Pechméja pris de colère saisit une quille et, d'un mouvement rapide à peine aperçu, il en asséna sur la tête de Moncany un coup d'une extrême violence. La victime tomba à la renverse sans connaissance. Le lendemain matin, elle avait cessé de vivre.

Le coup avait produit une fracture étendue du pariétal droit qui a occasionné la mort.

L'accusé a manifesté des regrets de son acte criminel : sa réputation n'était pas mauvaise.

La victime était des plus intéressantes : journalier, sans autre ressource que le produit de son travail, il subvenait aux besoins de sa jeune femme et de ses deux enfants.

Les témoins entendus, le ministère public demande aux jurés la condamnation de l'accusé et promet d'intercéder auprès de la cour pour obtenir en cas d'une condamnation le bénéfice de la loi sur le sursis des peines.

La défense plaide le cas de légitime défense et demande l'acquiescement de son client.

Après une très courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif sur toutes les questions.

En conséquence, la cour prononce l'acquiescement de Pechméja, qui est immédiatement mis en liberté.

**Vol militaire et complicité**

M<sup>es</sup> Duserm et Durant, avocats à la cour d'appel de Toulouse, qui ont assisté les accusés devant les diverses juridictions où cette affaire les a conduits, sont assis au banc de la défense.

Après l'interrogatoire des accusés Fonta et Fossat, et les dépositions des témoins, M. Chaigne, procureur de la République, prenant la parole, souhaite la bienvenue aux jeunes maîtres du barreau voisin.

Lans son réquisitoire, M. le procureur de la République ne retient dans l'accusation que Fossat pour lequel il ne demande qu'une condamnation de principe, et donne à comprendre aux jurés que Fonta, dont les antécédents sont excellents, doit être relaxé.

Les défenseurs, dans leur plaidoirie tour à tour spirituelle et patriotique, ont réclamé un verdict d'acquiescement.

Le jury s'est montré clément pour les inculpés, car après quelques minutes de délibération il a rapporté un verdict négatif sur toutes questions.

En conséquence, la cour déclare acquitter Fonta et Fossat et ordonne qu'ils soient mis immédiatement en liberté.

Le président déclare la session close.

**Arrondissement de Figeac**

**Remerciements de M Vival**

M Vival, député radical, adresse à ses électeurs la lettre de remerciements suivante :

Mes chers électeurs,  
Les adversaires de la République ont été écrasés le 8 mai, malgré la pression la plus honteuse d'une administration aux abois, malgré surtout une campagne de mensonges, d'infamies, répandus chaque jour dans tout l'arrondissement par nos adversaires.

Votre calme, votre sang-froid, votre dédain pour les procédés qui répugnent à tout honnête homme les ont surpris.

Par 12,313 suffrages, contre 9,529, vous m'avez pour la troisième fois donné votre entière confiance.

Merci

La victoire du parti démocratique est trop grande pour que nous ayons à insister.

Il restera maintenant à votre élu à se souvenir et à rendre au peuple, aux travailleurs des champs et de la ville, tout ce que cette grande marque de confiance lui crée de devoirs.

En terminant, et sans oublier le vote des communes rurales, permettez-moi de remercier en particulier les électeurs de ces deux villes sœurs, Figeac et Saint-Céré, de leur vote si imposant et si républicain.

Et maintenant, en avant pour le progrès et la démocratie.

Vive la République !

L. VIVAL,

Député, maire de Figeac.

**FIGEAC. — Chambre des notaires. —** Composition de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Figeac, pour l'année 1898-1899 :

Président : M. Vinel, notaire à Larnagol ; membres : MM. Laparra, notaire à Cardaillac ; Austry, notaire à Figeac ; Vaissie, notaire à Livernon ; Nuville, notaire à Paybrun ; Lavernhe, notaire à Saint-Cirgues ; Blanc, notaire à Feycelles.

**SAINT-CÉRÉ. — Succès scolaires. —** L'an dernier à pareille époque, notre école primaire supérieure de garçons enregistrait un brillant succès aux bourses d'enseignement primaire supérieur ; elle comptait à elle seule la moitié des candidats admis à Cahors. Cette année, le succès n'est pas moindre. Trois de ses élèves ont été reçus ; ce sont les jeunes Paul Crubillé, Victor Pélaprat et Raoul Picard.

Toutes nos félicitations aux lauréats et à leurs dévoués maîtres.

**GRÉALOU. — Foire. —** Favorisée par un temps splendide, la foire de Gréalou a été très belle.

On y avait amené surtout beaucoup de brebis et d'agneaux. Les agneaux se sont vendus à de bons prix.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON**

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro un très intéressant article sur MM. Lachière et l'abbé Magne.

**BULLETIN FINANCIER**

Le marché reste bien disposé, malgré un certain ralentissement dans le mouvement des affaires.

Nos rentes se négocient : le 3 0/0 à 102,72 ; le 3 1/2 0/0 à 106,15.

Le Crédit Foncier est ferme à 635 ; le Crédit Lyonnais se retrouve à 820 ; le Comptoir National d'Escompte à 574 et la Société Générale à 530.

Le Suez cote 3480. Les fonds étrangers sont hésitants. Au comptant, les obligations Ville de Paris 1886 sont recherchées à 405.

Les obligations Chemins Economiques ont des demandes suivies à 461.

Les obligations des Chemins de Fer Ethiopiens se traitent à 333.

**L'Assurance sur la Vie**

L'Assurance Mixte garantit le paiement d'un capital, soit à l'assuré lui-même s'il est vivant au terme du contrat soit à ses ayants droit immédiatement après son décès si ce décès a lieu avant cette date. *La Nationale Vie* Compagnie d'Assurance sur la Vie, agents généraux dans toute la France fournit des renseignements gratuits et confidentiels sur ce genre d'assurances.

La Librairie GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris, vient de mettre en vente quatre cartes sur lesquelles on pourra suivre les péripéties de la guerre hispano-américaine. Cette série comprend :

1° La Carte de l'île de Cuba, d'après les derniers documents, contenant en outre (en cartouches) la carte de l'Atlantique, le golfe du Mexique, la mer des Antilles, Cuba orographique et minéralogique et une carte de l'île de Puerto-Rico. Cette carte tirée en couleurs est vendue 2 francs.

2° États-Unis (partie orientale, une feuille coloriée 0,50

3° États-Unis (partie occidentale, une feuille coloriée 0,50.

4° Amérique Centrale (Antilles, Colombie, Équateur et Vénézuéla), une feuille coloriée 0,50.

On peut se procurer ces cartes chez tous les libraires.

**Suprême  
Pernot**

le meilleur des desserts fins

**Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET**

EXIGER LE PAQUETAGE *Seule vraie garantie*

**LE SEQUESTRE**

PAR

JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

II

— Comme il a dû souffrir !  
— Oui, il a été bien malheureux ! C'est pour cela que je dois tout faire.

— Et tu ne veux pas de mon aide !  
Cependant, si tu dois faire un voyage...

— Tu quitteras ta place pour m'accompagner ?

— Tout de suite.

— Ce serait le moyen de tout perdre... Il faut même que nous nous voyions le moins possible, maintenant qu'on sait que nous nous connaissons.

— Il faut aller à l'ambassade d'Angleterre, tout raconter.

— On ne me croira pas... Le docteur Burcke est tout puissant... Mon père a été dépouillé de son état-civil... Il n'est plus Thomas Moo-

re... Il est James Myler, un fou authentique... Comment prouver le contraire ?... Oh ! les précautions sont bien prises... En Angleterre seulement je puis reconstituer l'identité de mon père, avec les indications qu'il m'a données... et dont j'ai le double ici sous scellé...

— C'est pour cela que tu devais partir.

— Oui.

— Seule ?

— Seule... Il faut que j'attende seulement que je sois moins surveillée... pour que mon voyage soit tenu secret. En ce moment, il y a toujours quelqu'un qui rôde autour de la maison et même dans la maison.

— Je viens d'en avoir la preuve. Mais si on allait te tendre des pièges, là-bas ?

Lili sourit.

— Je ferai en sorte de les éviter.

— Sait-tu que je ne vais plus vivre ?

La jeune fille leva ses yeux au ciel d'un air inspiré.

— Aie confiance. Nous réussirons. J'ai en moi une voix qui me le dit.

— Comme je vais faire des vœux pour toi et pour lui !

— Moi, j'en ferai pour toi.

— Pour moi ?

— Oui, je tremble maintenant.

— Ne crains rien.

— J'aurais préféré qu'on ne te vit pas, qu'on ne sût pas.

— Que sait-on ?

— On sait que tu me connais.

— Nous ne sommes pas en Angleterre. On ne me jettera pas dans une des oubliettes du

docteur Burcke. Je me défendrai.

— Ils ont sans doute plus d'un tour dans leur sac.

— Ne redoute rien pour moi. Tu m'as dit que c'était deux mille francs qu'il te fallait. Je vais m'en procurer trois. Je te les apporterai dans deux jours.

— Non, envoie-les moi. Il vaut mieux que nous ne nous voyions pas.

— Tu partiras donc sans que j'aie pu te dire adieu.

— Il le faudra peut-être.

— Oh ! que le temps va me sembler long et cruel.

— La réussite nous dédommagera de toutes nos peines, fit la jeune fille avec une sorte d'exaltation mystique.

— Adieu donc, Lili, fit Armand, dont le cœur se gonflait.

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et restèrent longtemps embrassés.

Puis Armand se dégagea.

Il pleurait à chaudes larmes.

Il ne pouvait détacher ses yeux de ceux de Lili.

La jeune fille faisait des efforts surhumains pour rester calme, pour lui donner du courage.

Elle l'accompagna jusque sur le carré, en haut de l'escalier.

On n'avait aperçu aucune ombre suspecte.

Quand elle vit sa silhouette disparaître, qu'elle entendit son pas se perdre, elle quitta vivement la rampe sur laquelle elle se tenait penchée, puis elle rentra chez elle.

Elle défaillait.

Une sorte de pressentiment venait de la frapper tout à coup, avait traversé son cœur comme une lame tranchante et froide.

— S'il allait lui arriver malheur ! murmura-t-elle.

Puis elle se laissa tomber sur une chaise, les jambes brisées, elle pleura longuement...

III

Samuel Moore et Burke étaient restés, après la fuite de Thomas, complètement anéantis. Ils étaient, on l'a vu, descendus machinalement dans la rue pour le poursuivre, puis, craignant de compromettre leur dignité, ils avaient chargé de cette besogne leurs employés, parmi lesquels se trouvait l'homme que nos lecteurs ont aperçu déjà, l'homme au cheveu carotte, remarqué par la concierge, retrouvé ensuite par Armand Rivière, et que celui-ci nous a dit être le secrétaire particulier, l'homme de confiance de Samuel.

Il se nommait Jones Trenk... Il était Anglais... Il avait été valet de chambre et connaissait plus d'un des secrets de son maître, qui l'avait élevé à la dignité d'employé pour le récompenser de sa discrétion et de ses services... C'était un homme de trente-cinq ans environ, au teint flétri, aux yeux éteints à la chevelure presque phosphorescente tant elle était rouge, couleur de feu, ce qui faisait paraître plus morne et plus blafarde encore sa physionomie.

(A suivre)

LE JOURNAL DU LOT  
EST EN VENTE  
à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.  
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.  
— Mile Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.  
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.  
— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

MAISONS RECOMMANDÉES

TEINTURERIE PARISIENNE



Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et laine coton, et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas et toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour. Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Bibliographie

En vente chez tous les libraires, les marchand de journaux et chez A. TARIDE, Éditeur 18-20, Boulevard Saint-Denis, Paris.

Splendide Album. Vient de paraître la 1<sup>re</sup> livraison MON VOYAGE EN SUISSE, grande et belle collection de 720 vues photographiques; Alpes, Glaciers, Lacs, Vallées, Villes, Monuments, etc.

La Suisse : Un petit nombre l'ont visitée, tous voudraient la connaître.

Mon voyage en Suisse s'adresse aux uns et aux autres : C'est le voyage qu'ils peuvent faire dans un fauteuil au coin du feu, voyage d'initiation qui évoquera pour ceux-ci la splendeur des perspectives ignorées, voyage du souvenir qui fera ravivre chez ceux-là le charme de impressions recueillies autrefois.

MON VOYAGE EN SUISSE, paraîtra en 20 livraisons de 36 vues chacune. Format 40x30. L'éditeur n'a reculé devant aucun sacrifice pour rendre la publication que nous recommandons aujourd'hui à nos lecteurs aussi intéressante et aussi artistique que possible; le choix des sujets, l'exécution parfaite des reproductions, le texte et les descriptions encadrés de vignettes en couleurs, l'irréprochable impression, son papier de luxe et son prix minime (6 fr. 60) nous font espérer qu'elle sera accueillie favorablement.

La 1<sup>re</sup> livraison nous fait admirer le lac Léman et ses environs; on y trouve, sous forme de grands panoramas, les vues de Lausanne, Montreux, Vevey, Clarens, Ouchy, Territet, Villeneuve, château de Chillon, etc.; au total 36 vues. A titre de spécimen, cette livraison est expédiée franco contre 6 fr. 60 en timbres-poste. Prix de la livraison : 6 fr. 60. Souscription pour les 20 livraisons : 12 fr.; franco 14 francs.

LE MUSÉE DES FAMILLES (62<sup>e</sup> année) paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 Mai 1898 :

Le trésor, conte hongrois, par M. Améro. — Croisière de vacances dans le Levant, par G. Migeon. — Fille de France, par Louis Brunet. — Les salons de 1898, par G. M. — La télégraphie militaire, par G. de la Barrière. — Causeur, par Eug. Muller. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Gare de Lyon-Saint-Philippe, comédie, par H. Bertin. — Théâtres, par Saint-André. — Mosaïque.

Illustrations par Gottlob. Jouenne, Christel, et d'après de vieilles estampes et photographies.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 15 mai.

V<sup>se</sup> Nacla : Chronique mondaine. — Pierre Lemonnier : Photo Canon — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Michel Corday : Mariés jeunes (suite). — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mèrouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

LES CHANSONS DE BÉRANGER

Béranger demeure et demeurera populaire. C'est pour avoir chanté les joies et les douleurs du peuple qu'il trouvera en lui un perpétuel écho. On connaît cependant trop peu les chansons de Béranger : la faute en est que, peut-être, les éditions précédentes ont été incomplètes au point de vue musical. Toutes celles qui se sont succédé ne portaient que l'indication des airs sur lesquels ont été composées les célèbres chansons; il faut dire qu'à l'époque où on a commencé à les chanter, les airs en étaient familiers, populaires. Les naïfs et gais refrains d'autrefois sont presque oubliés; cette nouvelle édition sera certainement bien accueillie, alors que s'accroît le mouvement en faveur des chansons anciennes.

Dans cette nouvelle édition, la musique soigneusement harmonisée par Francis Casadesu comporte des accompagnements merveilleusement appropriés au style, soulignant agréablement le mot faisant ressortir le sens spirituel, patriotique, sentimental ou bachique des chansons de Béranger.

L'embarras est quelquefois grand de trouver une chanson d'un esprit qui s'adapte au milieu

où l'on se trouve. Dans les réunions patriotiques, sociales, intimes, les *Enfants de la France*, le *Vieux Sergent*, *Roger Bontemps*, le *Grenier*, etc., trouveront un bienveillant écho.

Si l'on considère le prix extrêmement modique auquel on peut se procurer les chansons de Béranger, modicité de prix qui n'empêche pas cette nouvelle édition d'avoir été matériellement bien soignée et illustrée par les meilleurs artistes; et surtout, ce qui n'avait pas encore été fait, l'accompagnement qui aidera à faire aimer ces chansons et à les bien chanter, personne n'hésitera à acheter cette nouvelle édition.

(Les chansons de Béranger en souscription à 10 centimes et par série de 5 livraisons à 50 centimes. La 1<sup>re</sup> livraison gratuite chez tous les libraires. — GARNIER FRÈRES, éditeurs, 6 rue des Saints Pères, Paris.)

COURRIER DE LA MODE

Le numéro de ce jour contient un costume charmant pour cycliste, dont le tablier mobile permet un arrangement aussi joli pour porter à pied que sur la machine. Puisque toutes les femmes ou presque toutes les femmes font maintenant de la bicyclette, il faut bien consacrer aux cyclistes quelques lignes de temps en temps.

La jupe et la culotte continuent à se disputer les suffrages des sportswomen. La jupe est plus distinguée, dit-on, parce qu'elle a été tout d'abord adoptée par les femmes du monde. Il est indispensable, lorsqu'on la porte, d'entourer les roues des bicyclettes d'un léger réseau, afin d'empêcher le bord de se prendre dans la chaîne ou dans les rayons. Certainement, d'après ce que j'entends dire par mes amies, la culotte est plus commode, mais aussi beaucoup moins élégante. Je conseillerais donc la jupe aux personnes sages qui cultivent ce sport raisonnablement sans se mettre en nage, sans la moindre intention de battre des records, uniquement par distraction ou par raisons de santé. La culotte me paraît toute indiquée pour les pédaleuses qui doivent les kilomètres et pour les professionnelles.

Comme tissus, les gris chinés ou le bleu marin en tissus anglais sont toujours les plus élégants. Un costume de cycliste doit être extrêmement bien fait pour avoir le cachet tout spécial qui doit le distinguer. Nous ne saurions donc trop recommander de le faire faire par un bon tailleur, qui, beaucoup mieux qu'une couturière, saura lui donner le coup de fer indispensable. Si on ne

peut dépenser l'argent nécessaire pour s'adresser à une bonne maison, on fera faire le costume par une couturière, mais en la faisant terminer par un tailleur ordinaire. C'est ce que font toutes les couturières, qui s'entendent maintenant avec un ouvrier tailleur pour hommes qui repasse les coutures, fait les boutonnières, pose les pattes de poche et le col, fait les piqués et donne le coup de fer final. Les robes, paletots et costumes tailleur vont généralement fort bien lorsqu'ils sont dus à cette collaboration.

Nous vous prions de ne pas oublier, Mesdames et Mesdemoiselles les cyclistes, que vos costumes, pour être corrects, doivent être simples et d'une seule couleur.

Les blouses roses et bleues ne se mettent plus que dessous, faisant l'office de chemise d'homme. La petite jaquette, la blouse à plis et petite basque (blouse chasseur) sont seules admises. J'aime beaucoup la blouse chasseur serrée par une ceinture de peau souple foncée. Elle convient aux étoffes d'été, comme les piqués et les alpaga. Cela a beaucoup de style pour les tailles minces et souples.

Pour les femmes un peu fortes la jaquette est préférable, mais la jaquette à dos presque droit, à couture montant devant et derrière jusqu'aux épaules qui la cintrant sans l'ajuster. Sous la jaquette, la chemisette souple en foulard ou toile de soie est particulièrement agréable. On la fait blanche ou de couleur ou fond blanc à petits mouchetés. Le devant est à plastron comme les chemises d'homme, avec petites pochettes.

Comme chaussures, la bottine a remplacé les chaussures spéciales qui donnaient un air bain de mer aux jeunes filles et aux dames. Elle garantit de la poussière, soutient le pied et chausse beaucoup plus gracieusement. Comme coiffures, le chapeau de paille souple ou le feutre sont les seules qui puissent accompagner un costume de cycliste.

Gardez-vous, Mesdames, de porter des chapeaux garnis de ruban ou de fleurs. C'est affreux et nullement en rapport avec le sport de la bicyclette.

BLANCHE DE GÉRY.

Extrait de *La Saison*, Journal illustré des Dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

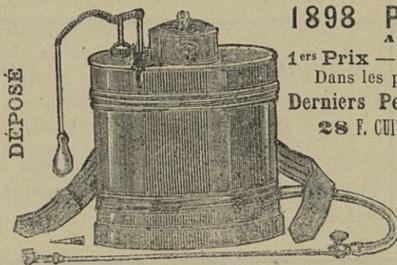
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 P. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 41

LE COCHER 606

Première partie

XV

LES SUITES D'UN PARI

Deux heures après, Anatole montait jusqu'à la rue Navarin.

Désireux d'éviter la curiosité des passants, Thomack entra, pour les dépister, chez le marchand de vin du coin. Il ressortait quelques minutes après, et reprenait son poste d'observation du côté de l'épicerie d'en face.

A ce manège il gagna d'apercevoir enfin M. Anatole Tiret.

— Je le tiens ! pensa-t-il.

Le jeune homme, sans voir Thomack, se dirigea vers la demeure des dames Favrot.

— C'est le moment ! murmura l'indien.

Et il se glissa après lui dans la rue de Navarin, longeant les maisons comme un reptile. Il s'arrêta au-dessous des fenêtres où William Johnson avait établi son observatoire.

La fenêtre de Marie était ouverte ce jour là et la jeune ouvrière assise devant sa machine à coudre, préparait son travail. Thomack,

malgré ses yeux perçants, ne vit qu'elle dans la chambre. Bientôt cependant, au fond, dans l'ombre, une clarté se fit et un homme se montra.

La jeune fille se leva et adressa la parole au nouveau venu. Elle avait eu à sa vue un mouvement de surprise; mais se remettant aussitôt, elle lui dit :

— Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui monsieur Anatole ?

— Le plaisir de vous voir d'abord, mademoiselle Marie, et celui de vous proposer une partie de promenade.

— Impossible, je garde la maison. Il y a de l'ouvrage.

— Votre tante vous remplacera.... venez !.... J'ai bien des choses à vous confier, des choses très sérieuses. Elle ne sera pas fâchée que je cause un peu avec vous.

— Vous n'avez qu'à les raconter quand elle rentrera.

— Je ne puis attendre, il serait trop tard. Le temps est si beau d'ailleurs, qu'il faut en profiter. Au retour, nous apporterons à votre tante quelque cadeau qui lui sera si agréable qu'elle vous en remerciera.

— Elle est donc bien méchante, maman Favrot, que vous ayez peur d'elle ? demanda Anatole en se rapprochant.

— Au contraire, elle est trop bonne; et c'est pour cela que je me reprocherais de la contrarier.

— Ma petite cousine, vous êtes une enfant. A votre âge, quand on travaille comme vous toute la journée, on a le droit de prendre un

peu l'air de temps en temps, sans qu'une tante, aussi indulgente que la vôtre surtout, y trouve à redire. Somme toute, c'est votre travail qui fait vivre madame Favrot, et c'est elle qui vous doit de l'obligation. C'est bien le moins qu'elle le reconnaisse en vous laissant libre.

— Vous oubliez, monsieur, l'époque où elle me nourrissait quand je ne gagnais rien. Je ne travaillerais jamais assez pour la payer de ses bons soins !

— Je le pense comme vous, mais ne pouvez-vous faire marcher de front vos intérêts et vos plaisirs ? Votre tante, j'en suis sûr, serait la première à vous y engager. Voyons, ma mignonne, depuis que je viens ici, vous avez dû comprendre que je ne voulais pas me borner à rester pour vous un cousin. Vous avez, je l'espère, maintenant quelque confiance en moi, et vous me permettrez de m'occuper de votre avenir. D'abord, je désire vous empêcher de ruiner votre santé par un labeur trop assidu. Une jeune fille à votre âge a besoin d'exercice, de distractions. Je me charge de vous les procurer. Nous allons sortir ensemble; et si je vous fais perdre un peu de temps, je saurai vous en dédommager.

— Mon cousin, dit la jeune fille visiblement contrariée de ce sans gêne, je ne vous demande par tout cela.

— Vous êtes trop discrète, mais j'y songe pour vous. Mettez votre chapeau, ma jolie Marie, et vous verrez comme madame Favrot sera joyeuse quand vous lui montrerez un titre de rente, que nous prendrons en passant

chez mon agent de change. De cette façon, quand vous voudrez vous donner un congé, vous n'aurez plus d'inquiétude. Vos yeux ne se fatigueront pas à une tâche obstinée; vous deviendrez encore plus fraîche et plus sémitillante, si c'est possible. Je vous commanderai de délicieuses toilettes qui vous siéront à ravir. Tout le monde vous admirera, et vous jugerez alors ce que vaut le cousin Tiret.

Malgré sa naïveté, Marie frémissait de comprendre. Ne l'avait-on pas prévenue que c'était avec de semblables promesses qu'on perdait les jeunes filles ? D'ailleurs, Cécile lui avait souvent répété de se méfier d'Anatole.

— De si jolies toilettes dans ma position, vous n'y pensez pas M. Anatole !

— J'y pense, puisque je veux précisément changer votre position. Vous vivrez sans travailler, si bon vous semble et vous aurez le droit de porter de belles robes. Vraiment je souffre trop, chère cousine, de vous voir du matin au soir vous épuiser à activer cette machine avec un pied qui n'était pas destiné à cela.

En parlant ainsi, il s'avança si près de Marie, qu'instinctivement elle se recula jusqu'à la fenêtre. Dans ce mouvement elle s'y appuya. Il lui prit alors la main et la porta à ses lèvres.

— Ah ! quels jolis doigts !... Ils sont trop mignons pour un tel travail... Allons, levez-vous, ma belle, et partons ! dit-il, en l'attirant à lui.

— Mais je ne veux pas sortir, mon cousin, répondit l'enfant d'un ton résolu et en essayant de retirer sa main. (A suivre.)